

PRP : FORMATION A L'EVALUATION DES RISQUES DE DEGRADATION DE LA SANTE: DOCUMENT UNIQUE

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s

LE + DE LA FORMATION

Éviter les risques, c'est aussi et surtout les évaluer !
Notre formation prend en compte, enjeux et travail réel de votre entreprise afin de développer des compétences méthodologiques d'analyse, d'évaluation et proposer des améliorations assurant la sécurité et préservant la santé des salariés.

Formation dispensée par des formateurs expérimentés consultants/ Ergonomes

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée de formation : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 21h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne
Centre Noisiel - Le Luzard
Collège Le Luzard
2, cours des Roches
77186 NOISIEL

CONTACT

Greta Seine-et-Marne
Derbecourt Perrine
Tél : 01 60 05 72 74
greta77.noisiel-leluzard@ac-creteil.fr

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif par jour : 1 200,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

CODES

NSF : 344
Formacode : 42816
Code Rome : H1302

OBJECTIFS

Répondre aux obligations réglementaires relatives à la formalisation du document unique, de la fiche de traçabilité des risques et de la pénibilité
Construire un projet d'analyse et de prévention des risques d'accidents, de maladies professionnelles et de dégradation de l'état de santé
Mettre en place un groupe de travail pour construire et animer une démarche participative de prévention

PRE-REQUIS

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Contacter le Greta qui propose la prestation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation/action
Prises en compte de l'organisation des services et de leurs risques spécifiques (TMS, chimique, psychosociaux...)
Inter session avec réalisation d'une analyse de risque
Cours du jour
Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ Loi n°2012-1330 du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites
- ▶ Décret n° 2011- 354 du 30 mars 2011 relatif à la définition du risque professionnel
- ▶ Décret 2012-36 du 30 janvier 2012 portant sur la traçabilité des risques professionnels
- ▶ La démarche d'évaluation des risques: engagement de l'entreprise
- ▶ Les principaux concepts de l'évaluation des risques
- ▶ Mise en place d'un groupe de travail : quelles informations et formation ?
- ▶ Les principaux risques d'accidents et de maladies professionnelles
- ▶ Les méthodes d'analyses: par risques, par tâches ?
- ▶ L'analyse de l'activité physique et mentale pour comprendre et évaluer les TMS et les RPS.
- ▶ Analyse sur le terrain
- ▶ Evaluation des risques : objectifs et méthodes
- ▶ La recherche de solutions de prévention et choix de ces mesures
- ▶ Planification des mesures de prévention et réévaluation des risques
- ▶ La norme 31000 relative aux conditions de réalisation d'un projet d'évaluation des risques

VALIDATION

- ▶ attestation niveau : sans